CAUSES COMMUNES

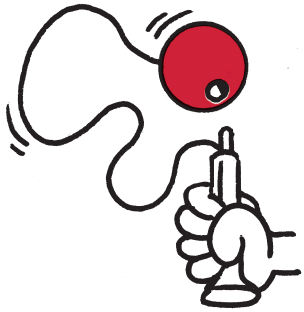

BIMESTRIEL DES SOCIALISTES
VILLE DE GENÈVE

B-ECONOMY
500475137
P.P.
1205
Plainpalais

Fiscalité : le grand jeu de l'été

JUILLET - AOÛT 2013 31

L'IMPÔT JOYEUX POUR TOUTES ET TOUS

VIRGINIE KELLER
ILLUSTRATIONS ALOYS

La fiscalité est au cœur de l'actualité, internationale, nationale, cantonale et municipale. Les collectivités publiques et les Etats semblent enfin reconnaître l'évidence : le libéralisme total mène à la faillite mondiale. A l'échelle internationale, l'échange automatique d'informations est un premier pas, insuffisant sans obligation de transparence des trusts et autres montages financiers complexes. Au niveau fédéral, les négociations autour de l'imposition des entreprises nécessitent une réforme de la péréquation : il est temps de mieux répartir les aides financières et de tenir compte des charges des cantons urbains et universitaires. Il est temps aussi de remettre en question la concurrence fiscale entre les cantons.

A l'échelle locale, l'actualité est intense également, avec plusieurs projets de loi déposés au Grand Conseil dont certains auront pour conséquences une baisse de recettes pour les communes et le Canton. La baisse d'impôt de 2009 pèse chaque année sur les budgets. Le discours dominant continue à faire des dégâts : il s'agit de faire croire à la population que l'impôt est trop lourd, inutile, injuste. Et cela marche. Carouge vient de refuser une légère hausse de son impôt (2 centimes) qui lui aurait permis de faire face aux besoins en crèches, en écoles, en espaces verts... Dans notre canton, les 45 communes et villes ont chacune un taux d'imposition différent alors que l'ensemble de la population partage les mêmes infrastructures culturelles, sportives, scolaires, etc. Une réflexion doit être menée entre le Canton et les communes afin de prendre en compte les particularités de chaque collectivité, ses charges, ses infrastructures et sa participation aux équipements collectifs et à la construction de logements.

L'impôt est le seul moyen de répartir les richesses et de garantir la démocratie. Sans système juste d'imposition, la finance internationale peut s'enrichir en toute légalité, appauvrir des pays et mettre des populations en faillite. L'argent qui échappe à l'impôt est estimé à plusieurs milliers de milliards au niveau mondial. De l'argent qui ne crée pas d'emplois, ne soutient pas de politique de santé, d'éducation ou de protection de l'environnement.

Les Socialistes ne se contentent pas de résister aux baisses de recettes. L'initiative actuellement en cours de signature propose la suppression du bouclier fiscal (comme à Zürich). Cela signifie la fin d'un cadeau de 38 millions aux contribuables les plus riches. Nous vous invitons à participer à la récolte de signatures avec nous au moyen de la feuille encartée dans ce numéro.

Ce numéro d'été de Causes Communes est là pour rappeller que la fiscalité c'est les écoles, la culture, le sport, les parcs, le logement, la santé, la sécurité, les Bains des Pâquis, tout ce qui constitue notre bien commun et notre qualité de vie.

Alors cet été, profitez de votre impôt, profitez de votre ville, tout ce qui vous ravit. C'est grâce à vous que cela existe !

CAUSES COMMUNES

BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE DE LA VILLE DE GENÈVE
15, rue des Voisins
1205 Genève

www.ps-geneve.ch
psvg@ps-geneve.ch

Coordination rédactionnelle : Olivia Bessat, Virginie Keller, Félicien Mazzola, Coline de Senarclens, Sylvain Thévoz
Ont collaboré à ce numéro : Roberto Baranzini, Roger Deneys , Elsa Floret, Sami Kanaan, Stefan Kristensen, Magali Orsini, Romain de Sainte Marie, Sandrine Salerno, Carlo Sommaruga, Alberto Velasco.
Dessins : Aloys Lolo
Graphisme, maquette et mise en page : atelier supercocotte, www.supercocotte.ch
Impression : Imprimerie Nationale, Genève. **Tirage :** 3000 exemplaires sur papier recyclé.

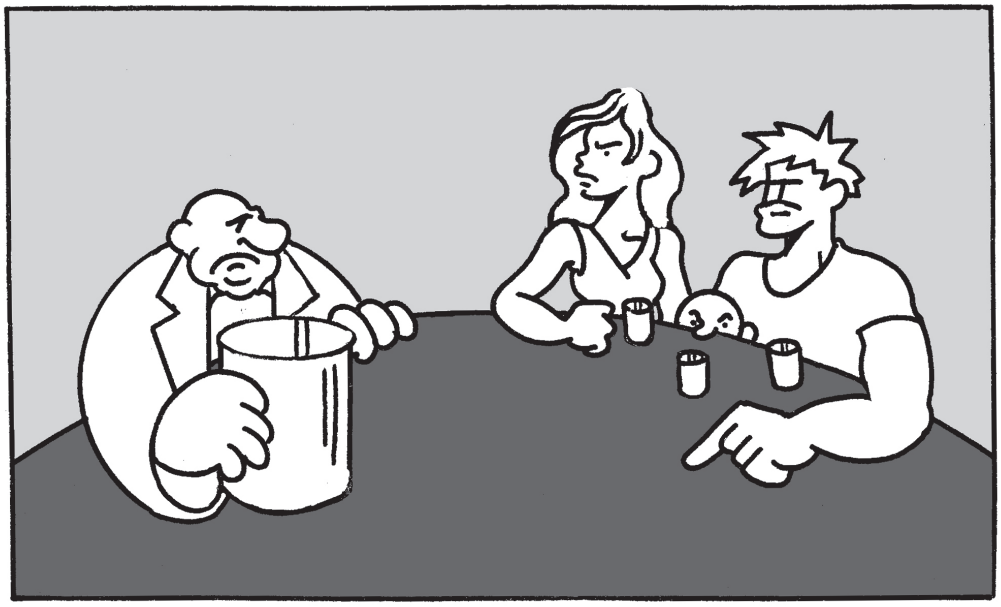

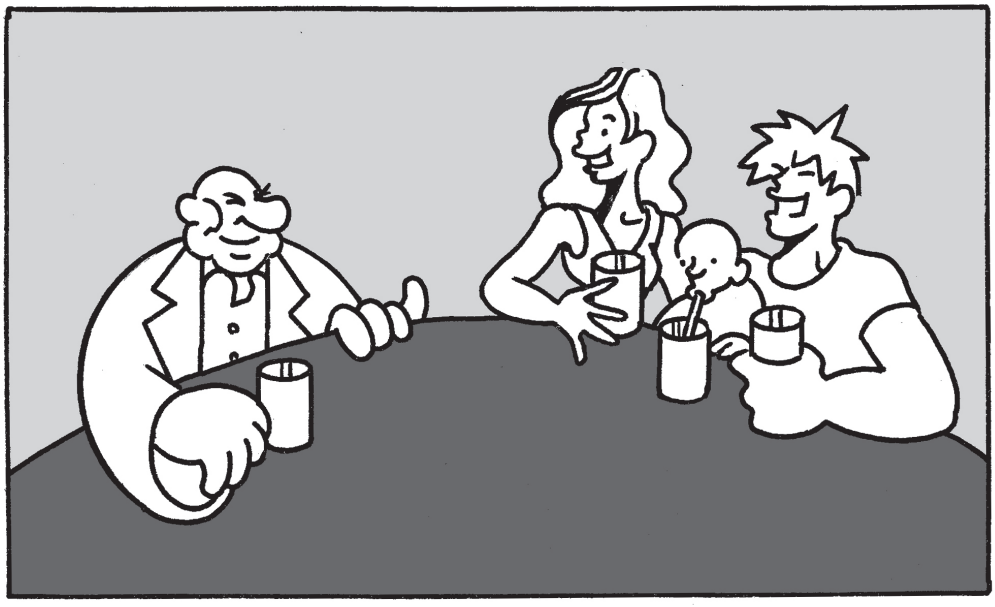

SEPT DIFFÉRENCES ENVIRON SE SONT BIENENCONTREUSEMENT GLISSÉES ENTRE CES DEUX DESSINS. SAURIEZ-VOUS LES RETROUVER ?

LA DOCTRINE LIBÉRALE NOUS VEUT À GENOUX

ALBERTO VELASCO
CONSEILLER MUNICIPAL,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES

La dette, la fiscalité et les paradis fiscaux sont les armes que les princes de la finance utilisent pour mettre à genoux les Etats, déstabiliser l'économie, mais surtout appauvrir la classe moyenne et les plus démuni-e-s. En un tout petit peu plus de deux mille ans, le danger pressenti par Aristote : la généralisation de la production en vue du gain, le triomphe de l'ordre marchand, du commerce lucratif et de l'argent ont provoqué le divorce entre l'économique et le social. Aujourd'hui, l'économique semble assurer sa domination sur le social. Comment changer cela?

De l'Etat-providence aux vautours de la finance

L'Etat social qui s'est construit après la guerre était la conséquence d'une meilleure redistribution des richesses produites par les peuples. Alors que l'impact de l'économie publique dans le PIB était d'environ 25 à 30%, après la Première Guerre mondiale, il est passé ensuite de 45 à 55 % jusqu'aux années 80. Cette socialisation de l'économie avait comme but premier la redistribution des richesses au moyen de la fiscalité dite progressive. Cela a permis de financer l'Etat social. Pour la société du Mont-Pèlerin (secte des idéologues libéraux), il y avait là «un immense danger de collectivisation ou soviétisation de la société». Pour ces libéraux, la meilleure solution était de mettre en place un pare-fiscalité. Comment? En bloquant le niveau de fiscalisation. Et avec quels arguments? En défendant l'individu avant tout, et les baisses d'impôts, tout en avançant que cela allait maximaliser les investissements possibles. Pour accomplir ce destin libéral, il fallait donc déréguler et soumettre les économies à la compétitivité. Quelles ont été les conséquences de ces politiques?

Paradis fiscaux pour les riches

Les baisses d'impôts ont entraîné une baisse de revenus des collectivités publiques qui, afin de poursuivre leur politique sociale, ont été conduites aux déficits. Les libéraux, qui promettaient un avenir radieux, ont alors exigé que les finances soient assainies, avec docilité et rigueur, pour payer les dettes contractées auprès des princes de la finance. Comment? Non pas en augmentant les impôts, surtout pas, mais en s'attaquant alors aux prestations publiques par la baisse de celles-ci et la vente de biens publics! Ce que le peuple grec endure aujourd'hui est un exemple parfait de ce genre de pratiques. Le plus insupportable, c'est que ces politiques restrictives ont été et sont imposées par chantage aux Etats, afin d'augmenter encore le rendement des placements. L'enrichissement de certains est alors obtenu non par la production de biens mais par la fraude et le vol. Les bénéfices obtenus sont ensuite traités dans des paradis fiscaux, l'évasion fiscale permettant de juteux profits.

Cercle infernal de la déflation

En suivant les recettes de ces politiques libérales, on arrive à la situation où les politiques restrictives provoquent la baisse des salaires et augmentent le nombre de chômeuses et de chômeurs. La conséquence est une baisse des cotisant-e-s dans les institutions sociales qui se retrouvent du même coup avec des charges plus élevées et moins de rentrées. Cela entraîne une baisse des prix générale et donc des marges bénéficiaires des acteurs économiques. Ces derniers doivent alors licencier pour ne pas faire faillite. Ce cercle infernal s'appelle la déflation, et la politique libérale nous y entraîne nécessairement. Cette politique de rigueur budgétaire libérale consistant à assainir les finances dans des délais insupportables nous conduit à la déflation économique, l'histoire le démontre. Le Japon, par exemple, a mis dix ans à s'en sortir. Il a dû abandonner les thèses ultra-libérales et adopter, comme après-guerre, des thèses sociales-démocrates. La relance des investissements via des politiques publiques a pu stimuler l'économie, et par là produire des revenus pour satisfaire les engagements des collectivités publiques via une politique fiscale redistributive.

Que faire aujourd'hui?

Nous, Socialistes, ne devons pas accepter la maxime libérale qui consiste à marteler que l'envolée des dettes publiques résulte d'un excès de dépenses et qu'il faut réduire nos dépenses pour réduire la dette publique. Le taux de croissance de l'économie est lié aux dépenses publiques. A court terme, les dépenses publiques limitent l'ampleur des récessions. A long terme, les investissements touchant à la santé, à l'éducation, à la recherche et au développement des infrastructures sont moteurs de croissance. En matière de fiscalité, nous ne devons pas céder sur le caractère fortement redistributif que l'impôt doit avoir. En supprimant les boucliers fiscaux et autres avantages des plus fortunés, en supprimant les avantages indus de certaines entreprises n'ayant pas d'effets suffisants sur l'emploi, nous assurons un développement durable de l'économie et établissons la société la plus égalitaire possible.

A QUOI SERVENT NOS IMPÔTS ?

ROGER DENEYS
CHEF DE GROUPE ET DÉPUTÉ AU GRAND CONSEIL

Lors des vacances scolaires de février, Roger Deneys a voulu faire découvrir à ses enfants un jeu qu'il adorait quand il était petit : le Monopoly. Quelques jours à la montagne, des fins de journée relax, c'était l'occasion idéale pour les initier aux joies de la propriété privée et de la spéculation immobilière, en leur laissant bien entendu le temps de se faire leur propre opinion sur le sujet...

Un jeu sérieux

Mais lors d'une partie, surprise! Après quelques tours, les dés m'ont fait «tomber», comme mes enfants avant moi, sur la 3ème case depuis le départ : « Vous devez payer des impôts: versez 200 francs à la banque ». Comme je venais de recevoir les 200 francs – tombés du ciel - de la banque, je m'en suis acquitté sans difficulté mais cet épisode m'a laissé songeur. Je payais des «impôts», mais à quoi donc servait cet argent dans ma partie de Monopoly? A rien! Il n'était ni mis de côté pour nous permettre de faire face à un coup du sort, à un malheureux coup de dés, ni destiné à financer la route qui nous emmenait de villes en villes, ni même à payer les égouts raccordant notre hôtel acquis après plusieurs heures de jeu. La conclusion, triviale mais effrayante était bien là : au Monopoly, les impôts ne servent à rien.

L'abus de Monopoly peut nuire à la santé fiscale

En plein (nouveau) psychodrame budgétaire au Grand Conseil, alors que le PLR pleurnichait une nouvelle fois pour voter un budget déconnecté de la réalité genevoise, je devais me rendre à l'évidence de cette découverte tardive: pour certains députés de droite, la partie de Monopoly commencée en enfance ne s'est jamais terminée. Pour eux, non seulement la vie est faite pour accumuler des biens avec de l'argent qui tombe du ciel « à chaque tour » et surtout qui augmente en fonction des investissements spéculatifs consentis, mais les impôts ne servent définitivement à rien. Ils ne sont qu'une punition due à un manque de chance, à un malencontreux coup de dés qui les a fait « tomber » sur la mauvaise case! Avec un tel déni de réalité, faut-il s'étonner que l'exercice budgétaire s'apparente davantage à une mauvaise farce qu'à la prise en considération sérieuse et pragmatique des besoins de Genève ? Certainement pas..

Le tour du réveil

Aujourd'hui, un défi majeur des Socialistes consiste à réveiller les électrices et électeurs qui n'ont pas compris que la réalité n'a rien à voir avec une partie de Monopoly. Les impôts ne sont ni bons, ni mauvais, ils sont tout simplement indispensables au bon fonctionnement de la collectivité, que ce soit pour financer des infrastructures utiles à toutes et tous ou aider celles et ceux qui ne voient pas tomber l'argent du ciel à chaque tour. Le niveau de l'impôt n'est donc pas fixé comme on fixe la sévérité d'une punition, il l'est pour faire face aux besoins en étant le plus indolore possible collectivement. Aujourd'hui, le Conseil d'Etat actuel tient un discours officiel lénifiant, qui minimise la réalité des besoins et qui conforte les joueurs de Monopoly de l'inutilité de l'effort supplémentaire. Mais la partie est terminée, ce discours doit cesser!

Une opportunité électorale à saisir

La nouvelle législature nous donnera, j'en suis convaincu, l'occasion de tenir un autre discours, celui de la vérité. Depuis la baisse d'impôts votée par le Grand Conseil en 2009, il manque au moins 200 millions de francs par année au canton pour faire face avec sérieux aux besoins avérés en termes d'éducation, de soins, de prestations sociales, de sécurité, de culture et d'investissements. La priorité est de faire face à la réalité des besoins et d'y répondre avec les moyens nécessaires, y compris en réveillant les joueurs pour qui l'argent tombe du ciel à chaque tour.

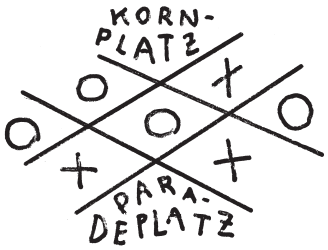

MONOPOLY, VERSION COURTE. ON PERD. ON GAGNE. ON PAIE PAS D'IMPÔTS

GENÈVE CARBURE AU NÉGOCE DES MATIÈRES PREMIÈRES

ELSA FLORET
JOURNALISTE INDÉPENDANTE

Genève est aujourd'hui la principale place au niveau mondial du négoce pour le pétrole, les céréales, les oléagineux, le café et le sucre. Il y aurait dans l'arc lémanique entre 400 et 500 sociétés liées au négoce des matières premières. La présence des organisations internationales favorisant les contacts avec les représentants politiques mais aussi, bien évidemment, les taux d'impôts moitié moins élevé que ceux des entreprises helvétiques déjà implantées ont poussé à ce développement. Elsa Floret pose ici les enjeux de cette présence pour Genève.

Aujourd'hui la Suisse occupe une place fondamentale dans le négoce des matières premières. Selon le KOF, centre suisse de recherches conjoncturelles, basé à Zurich, le chiffre d'affaires brut du négoce s'élèverait en 2011, avec 763 milliards de francs, à 130% du produit intérieur brut suisse.

Est-ce la grande stabilité politique suisse...

Le développement des sociétés commerciales helvétiques débute au XIXème siècle grâce aux avantages comparatifs traditionnels de la Suisse. Sa neutralité lui a permis de se tenir à l'écart des sanctions économiques, favorisant des échanges parfois impossibles à mener depuis un autre pays.

Ou le statut de société auxiliaire...

Grâce à ce statut particulier, mis en place en Suisse dans les années 1920, Genève limite le taux d'imposition sur les bénéfices de ces entreprises à 12% en moyenne (impôts fédéral, cantonal et communal cumulés), soit la moitié du taux ordinaire. En effet, comme leurs activités se déploient à l'étranger, elles ne paient au canton qu'un pourcentage de leurs affaires. Or le statut de société auxiliaire, qui concerne la plupart des sociétés de négoce, est actuellement dans le collimateur de l'Union Européenne (UE) qui estime qu'il représente une concurrence fiscale dommageable.

...qui rendent Genève si attractive pour le négoce international?

Si les principaux groupes de négoce ont une présence globale dans des pôles économiques tels que New York, Londres, Singapour et Dubaï, Genève jouit d'une position à part. En effet, la cité de Calvin centralise les négociants, les banques qui les financent, les affréteurs qui assurent le transport maritime de marchandises, les sociétés d'inspection sans compter les sociétés de conseil, les avocats et les sociétés de services qui gravitent autour de cette industrie.
Outre un environnement économique global, Genève peut se targuer de posséder un vivier important de compétences qui font son attrait, d'après l'Association genevoise du négoce et de l'affrètement (GTSA). « En terme de contribution à l'économie, le secteur du négoce est un secteur moteur, très important aussi pas ses fortes synergies avec le reste de l'économie » estime le conseiller d'Etat David Hiler.

Le cœur de métier des négociants à Genève

Il existe deux univers dans le négoce. D'une part, les opérateurs physiques, dont font partie les négociants de Genève, qui ont pour fonction l'approvisionnement des marchés mondiaux en matières premières. L'activité principale de ces négociants consiste à acheminer les cargaisons physiques par voie maritime, ferroviaire ou routière et à constituer les stocks nécessaires pour répondre à la demande. D'autre part, les opérateurs financiers qui utilisent les marchés de contrat à terme (futures en anglais) des matières premières pour investir les fonds de leurs clients. Les principaux acteurs sont les grandes banques d'investissement anglo-saxonnes et des fonds d'investissement (hedge funds). Les deux mondes sont en réalité mélangés puisque les négociants en pétrole et autres matières physiques utilisent eux aussi des contrats futures - sorte d'assurance - pour se couvrir contre les fortes variations des prix. La mixité et la complexité de certaines activités du négoce des matières premières contribuent sans doute à le rendre parfois opaque aux yeux du grand public. Opacité renforcée par le fait que les sociétés de négoce, rarement cotées en Bourse, (à l'exception récente de Glencore) ne sont dès lors pas tenues de publier leurs chiffres.

Vers plus de transparence?

Soumis à la pression de l'UE, qui conteste les régimes fiscaux accordés à des sociétés étrangères dans certains cantons, le Conseil fédéral est contraint d'obtempérer. Une des conséquences directes de cette pression internationale est l'annonce en octobre dernier que Genève se préparait à l'abolition des statuts fiscaux pour les holdings et les sociétés auxiliaires. Protégée historiquement, la Suisse est aujourd'hui contrainte de se rallier aux standards internationaux. L'opinion, quant à elle, est en attente d'avancées concrètes. Les prises de position de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et du G20 sur les pratiques fiscales agressives des sociétés multinationales, sont attendues d'ici la fin de l'été.

COMBATTRE LA PENSÉE FISCALE UNIQUE

CARLO SOMMARUGA
CONSEILLER NATIONAL

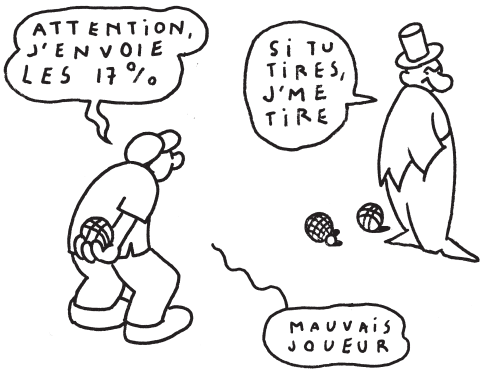

En juin 2012, les partis bourgeois lançaient leur offensive sur la taxation des entreprises. Alors que le débat politique portait encore sur les pertes fiscales de la réforme de la fiscalité des entreprises II résultant d'une crasse tromperie orchestrée par le Conseiller fédéral PLR Hans-Rudolf Merz, les relais politiques d'économieSuisse demandaient que l'imposition des entreprises soit réduite au niveau de l'imposition des sociétés à statut spécial. C'est la «Proposition Spuhler», du nom du puissant entrepreneur, ancien conseiller national UDC, qui l'avait formulée en premier.

Un Conseil d'Etat sous influence

Dans le communiqué de presse de juin 2012 intitulé «Après les paroles, les actes», économieSuisse déclarait «Un abaissement du taux d'imposition de l'impôt sur les bénéfices, spécialement nécessaire dans les cantons comptant des sociétés de négoces actives au niveau international, ferait partie des échéances plus longues. Au final, les taux devraient être abaissés au niveau de l'imposition actuellement privilégié des rendements mobiles de ces sociétés». Le PLR a inséré cette mesure dans son papier de position sur la fiscalité. Quatre mois plus tard, le 11 octobre 2012, le Conseil d'Etat genevois passait des paroles aux actes. Il proposait une taxation des entreprises à 13%, soit un petit chouia de plus que le taux actuel. Le Conseil d'Etat zurichois suivait par la voix de la PLR Ursula Gut avec une proposition fondée sur un taux à 14%.

Non au chantage!

Aujourd'hui sévit une pensée unique: avec des taux supérieurs à 12%, 13% ou 14%, les entreprises étrangères, prétendument très mobiles, s'en iraient sous des cieux fiscaux plus cléments avec, à la clé, la perte de milliers d'emplois. Plutôt que de succomber à cette pensée - tétanisés par le sempiternel chantage à l'emploi (cf. initiative Minder, initiative 1:12, lex USA), il nous faut remettre en question les prémisses du raisonnement avec une lecture propre de la situation et une formulation de solutions ancrées dans un discours de gauche. Cela commence par reconnaître l'instrumentalisation par les partis bourgeois, le PLR en tête, du différent fiscal avec l'Europe pour mettre en place une nouvelle attaque massive contre l'impôt. Cela passe aussi par la remise en cause de la crédibilité des études économiques servies. Outre la faible fiabilité de ce genre d'études (cf. la crise des subprimes et les politiques d'austérités que les études n'ont pas vu venir), des facteurs non fiscaux déterminants quant à la fixation du siège des entreprises en Suisse n'ont même pas été examinés.

Pourquoi la Suisse les aimante

Certaines entreprises sont installées en Suisse car elle peuvent ainsi contourner plus facilement les embargos internationaux ; échapper aux lois européennes sur la concurrence plus sévères ; bénéficier de l'inexistence d'exigences de transparence sur les flux financiers et les structures d'entreprise, contrairement aux USA ou à l'Europe. Elles sont installées en Suisse, car cela leur permet de ne pas devoir affronter la codécision syndicale, comme l'a montré le licenciement massif à Merck Serono ; bénéficier d'un régime de livraisons de matériel militaire et technologique moins restrictif qu'aux USA.

La liste de ces avantages comparatifs non-fiscaux peut être allongée selon les secteurs. Comme par exemple, pour les marchands de tabac, avec en Suisse le droit de produire des cigarettes d'exportation pour le tiers-monde avec un taux de goudron élevé alors que cela est interdit en Europe, etc. Au surplus, la Suisse dispose d'une place financière solide, spécialisée, notamment dans le secteur des matières premières, d'un personnel hautement qualifié, d'infrastructures performantes et malgré tout d'une excellente sécurité publique en comparaison internationale, éléments qui globalement jouent un rôle essentiel dans la localisation du siège des multinationale.

Un impôt fédéral direct à 16% pour toutes et tous

Au niveau national comme au niveau genevois, les Socialistes s'opposent à la pensée fiscale unique. Courageusement, le PS genevois est monté au front affirmant qu'il était socialement inacceptable de subir une perte fiscale de 500 millions de francs et a préconisé un taux d'imposition global de 17%. Prenant à contrepied les idéologues des milieux économiques, les Socialistes suisses développent des propositions alternatives à celles d'économieSuisse, reprises par les autorités cantonales. L'une de celle-ci est le projet d'initiative populaire proposé par les élu-e-s au Conseil national Roger Nordman et Margret Kiener Nellen. Leur objectif est d'augmenter le taux de l'impôt fédéral direct sur le bénéfice des entreprises du 8,5% actuel à 16% afin, d'une part, d'éviter la concurrence fiscale entre les cantons, certains ayant supprimé l'impôt sur les sociétés, et, d'autre part, d'assurer les ressources pour compenser les pertes fiscales.

L'IMPÔT, UN ENJEU COLLECTIF

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

Sandrine Salerno est Maire de la Ville de Genève et Conseillère administrative en charge du logement et des finances. Genève, en tant que centre d'une agglomération en pleine croissance, et plus grande ville d'un canton partagé en 45 communes (dont 11 sont des villes), concentre de nombreuses missions et responsabilités. La construction de logements, l'aménagement de la ville, la création de places de crèche, les politiques sociales, le soutien aux institutions culturelles et sportives dépendent des capacités financières des collectivités publiques. La Ville de Genève est donc très concernée par les débats actuels sur la fiscalité, qu'ils soient cantonaux, nationaux ou internationaux.

Causes Communes : La fiscalité est au centre de l'actualité nationale et internationale. Comment analyses-tu cela?

Sandrine Salerno : Les États prennent conscience de la fragilité de leurs économies. Les rentrées fiscales manquent, les organismes internationaux exigent que les collectivités publiques réduisent leur dette. Cela a nécessairement des conséquences directes sur les prestations à la population. En Suisse, les partis de gauche doivent continuer de s'approprier le débat sur l'impôt, faire de la pédagogie, expliquer à quoi il sert, à qui il profite, combien il rapporte.

En tant que Conseillère administrative tu t'étais fortement engagée contre la baisse d'impôt voulue par le Canton en 2009...

Effectivement, la baisse d'impôts votée en 2009 a fait perdre d'importantes rentrées fiscales au Canton et aux communes. Et ce au pire moment puisqu'on entrait simultanément dans une période de turbulences économiques. Avec mes collègues du Conseil administratif, nous avons souhaité informer les habitant-e-s des conséquences possibles. Trop souvent, les conséquences sont oubliées lorsqu'on parle de baisses d'impôt. Des cadeaux sont promis, mais le coût ultérieur de la facture est oublié ! Il n'est pas possible de faire plus ou autant avec moins d'argent. Les prestations sont inévitablement touchées.

Les réformes de la fiscalité cantonale entraînent des conséquences pour les communes. Comment se passent les discussions entre les collectivités publiques?

La collaboration s'améliore. Les villes et les communes sont plus fréquemment associées aux discussions cantonales. Je salue cette volonté de coopération de David Hiler. Avant, l'administration fiscale nous livrait les chiffres et les estimations sans dialogue. Aujourd'hui, à chaque fois qu'un projet de loi touche la fiscalité, le Canton consulte les communes. Cela nous a d'ailleurs permis de négocier la péréquation actuelle, acceptée à l'unanimité.

Cette péréquation est remise en question par un avant-projet de loi du Canton?

Oui, effectivement. Il faut se rendre compte de la complexité de ces projets. La péréquation est le système qui est censé redistribuer les recettes en tenant compte des capacités financières des villes et des communes, de leurs charges, de leur impôt. Pour la Ville de Genève, c'est toujours un enjeu de rappeler que, oui, elle a des recettes importantes mais qu'elle offre également des prestations qui profitent à l'ensemble du canton et de la région. On peut citer, par exemple, les institutions culturelles et sportives et ses manifestations. D'un autre côté, certaines communes ont beaucoup d'habitant-e-s, des impôts élevés et peu de recettes; d'autres des impôts bas et peu de charges. Trouver un équilibre qui comble 45 communes est donc un exercice complexe.

Ce nouveau projet de péréquation du Canton aboutirait à une baisse de recettes très importantes pour la Ville de Genève?

La conséquence pour la Ville de Genève du nouveau projet de péréquation cantonal est estimée à une baisse de recettes de l'ordre de 120 millions de francs. La volonté cantonale est de corriger les différences de capacité financière entre les communes. Le projet veut également favoriser les communes qui devront faire face à des densifications. Malheureusement, la majorité de ses moyens sont pris à la Ville de Genève qui offre des politiques cantonales voire régionale dans les domaines du sport et de la culture notamment. Mais si l'on soustrait à la Ville les moyens de les réaliser, qui assumera ces tâches à sa place?

Le centime additionnel qui est différent dans chaque commune est-il remis en question par ce projet de loi?

Non. L'harmonisation fiscale n'est pas une volonté du Conseil d'Etat et il n'y a pas de consensus au sein des communes. La concurrence fiscale est très ancrée en Suisse, entre les communes comme entre les cantons. Le seul outil dont nous disposons pour corriger les inégalités est la péréquation. Mais elle n'est pas suffisante.

Quand des pertes de recettes sont évoquées pour la Ville de Genève, le Canton semble vouloir les compenser en transférant les institutions culturelles et sportives de la Ville au Canton. Est-ce un scénario envisageable alors même que le Canton est en mauvais posture financière?

Concernant les institutions de portée régionale, si le Canton veut être partenaire et engager plus d'argent pour assurer leur pérennité, cela me réjouit. Mais il faut pour cela que le Canton ait non seulement les moyens financiers, mais aussi qu'il considère à juste titre que ce sont les actifs de la Ville. De notre côté, nous devons nous assurer de la volonté politique pérenne du Canton d'assumer les soutiens aux institutions culturelles et sportives. La crainte de voir le scénario des associations sociales transférées aux cantons est bien là. Nous

devons être vigilant-e-s, car suite aux accords et au transfert, certaines associations avaient perdu les soutiens. Nous ne voulons pas que cela se reproduise et ne le laisserons pas arriver.

D'autres projets sont-ils en discussion ?

Le projet concernant la suppression de la taxe professionnelle est pour l'instant gelé en commission du Grand Conseil. Cette suppression entraînerait des baisses de recette très importantes pour le Canton et les communes. La Ville de Genève pourrait perdre 110 millions de francs. À cela s'ajoute, la nécessité pour le Canton de revoir l'imposition des entreprises. Telle qu'elle est actuellement proposée, cette réforme réduirait les recettes d'au moins 500 millions. Cette réforme de la taxation des entreprises est aussi une menace de plus sur la capacité de la Ville à garantir des prestations de qualité pour toutes et tous.

Qu'en est-il du débat sur le taux unique d'imposition ?

Imposer certaines entreprises à 11,7% et d'autres à 24% est non seulement inégal mais socialement injuste. Les Socialistes le disent depuis longtemps. Nous ne pouvons que nous féliciter que le Conseil d'Etat, sous la pression européenne, se rallie à notre position. Mais il ne doit pas y avoir de perte fiscale. La Confédération devra certainement revoir la péréquation intercantonale en faveur des cantons urbains ayant des charges plus élevées. Ce sera encore plus important si les cantons gardent des taux différents entre eux, car la concurrence fiscale sera rude.

Cette concurrence fiscale se fait-elle au détriment des villes-centres ?

Oui, les pôles urbains en souffrent, Zürich et Lucerne sont exsangues. Les cantons voisins proposent des fiscalités très attractives. En même temps, ils profitent de leurs offres culturelles, universitaires, sportives, mais n'en paient pas le prix. A défaut d'harmonisation fiscale, il faudrait au minimum que la Confédération fixe un taux plancher d'imposition qui soit le même pour tous.

En tant que responsable des finances, tu t'occupes de fiscalité mais également du développement du tissu économique et du soutien à l'innovation. Comment jauges-tu aujourd'hui ce développement ?

90% de notre tissu économique est constitué de petites et moyennes entreprises (PME). La politique de la ville en matière de promotion économique vise à faciliter l'accès au financement, offrir des facilités administratives et mettre à disposition des surfaces commerciales à des prix raisonnables. Nous avons, par exemple, doté à nouveau la FONDETEC à hauteur de 10 millions de francs et nous subventionnons le projet d'incubateur de l'économie sociale et solidaire. Nous avons un secteur financier fort, qui comprend 20'000 emplois. Bien sûr, certaines pratiques doivent se réformer et les compétences sur la finance durable se développer. Nous devons faire encore plus et mieux pour les petites et moyennes entreprises.

La Ville de Genève souffre du coût exorbitant du terrain au mètre carré. Les loyers sont excessivement chers. Cela péjore la population mais également la création d'entreprises. Quel sont, sur ce point, les moyens d'action de la municipalité ?

Tout d'abord, la Gérance Immobilière municipale (GIM) et son parc immobilier est un formidable outil de travail pour lutter contre les prix excessivement chers des loyers, la spéculation, et permettre à des petites PME d'avoir accès à des locaux et des arcades à des prix corrects. Pour le reste, les moyens sont limités, mais nous avons ici et là des opportunités de travail intéressantes. Par exemple, nous pouvons déjà utiliser au mieux la zone industrielle des Charmilles. Il est vrai cependant que les terrains sont rares et très prisés. Les habitant-e-s comme les entreprises souffrent de la pénurie et des loyers exorbitants qui en résultent.

L'impôt est devenu un enjeu majeur pour un grand nombre de pays. La fraude fiscale ne semble plus tolérée, la Suisse rejoint les standards du cadre légal international. Finalement, on se rapproche des principes socialistes ?

Si les débats actuels autour de la place bancaire nous permettaient de changer les pratiques opaques qui ont conduit aux crises que nous connaissons, ce serait très bien. J'en doute néanmoins, car le débat est aujourd'hui avant tout focalisé sur notre pays. Or, il ne faut pas oublier que parmi les pays qui font pression, certains ont des paradis fiscaux. Je doute fort que nous arrivions à une amélioration générale. Nous n'avons pas les moyens aujourd'hui d'imposer aux grandes puissances économiques de respecter ce qu'elles veulent nous imposer. Nous pouvons saisir cette occasion pour réformer notre place financière, innover par exemple avec des investissements socialement responsables.

La fiscalité verte est-elle un outil efficace pour la lutte contre les problèmes environnementaux ?

Je n'y suis pas opposée sur le principe mais le problème des taxes, par exemple sur les sacs poubelles, c'est qu'elles ne tiennent pas compte des capacités contributives des personnes. L'impôt républicain me semble plus juste, moins individualiste et source de moins d'inégalités.

Quel genre de contribuable es-tu ?

Je n'aime pas particulièrement remplir ma feuille d'impôt mais les payer m'a toujours paru évident. Aujourd'hui encore plus qu'hier, car je sais précisément ce que les impôts permettent de réaliser ensuite.

Tu es candidate au Conseil d'Etat, serais-tu intéressée par la gestion du Département des finances ?

Les politiques fiscales et économiques sont au cœur de toutes les autres politiques. Sans moyen, la collectivité ne peut protéger et redistribuer. Les enjeux sont aujourd'hui nationaux et internationaux et cela me passionne. Il faut toutefois préciser que les répartitions des Départements sont toujours le fruit d'une négociation. À priori, tout est ouvert. Maîtriser les mécanismes de la fiscalité et des finances est utile pour tous les départements. Mais ce qui m'importe vraiment, c'est que la gauche reprenne la majorité au Grand Conseil et que les forces qui ne veulent pas d'un démantèlement de l'Etat et des prestations au public aient à nouveau leur mot à dire dans les processus décisionnels. C'est pour cet objectif que je me suis portée candidate au Conseil d'Etat et que je fais campagne tous les jours.

«DETTE CACHÉE» ET INVESTISSEMENTS

SAMI KANAAN
CONSEILLER ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE GENÈVE
EN CHARGE DE LA CULTURE ET DU SPORT

L'ensemble des collectivités publiques européennes fait face à de grands défis en matière de finances publiques. Une frange ultralibérale ne jure que par des baisses d'imposition, soit une perte de moyens pour l'Etat, mais sans prêter aucune attention aux conséquences de ces baisses, dans une vision à court terme.

Or, plus que jamais en temps de crise, les collectivités publiques doivent être les garantes sur le long terme des prestations publiques, qui, sans infrastructures, ne peuvent être délivrées à la population. Après des années de retard dans le domaine des investissements publics, qui gonflent à la manière d'une dette «cachée», il est temps de se mettre à construire ensemble les grands projets dont Genève, et le Grand Genève ont besoin.

Investissements: c'est quoi ?

Rappelons tout d'abord que par «investissements», on entend généralement de manière triviale l'ensemble des dépenses de la collectivité qui ne relèvent pas de frais de fonctionnement (salaires, prestations publiques, etc...) et dont les coûts sont amortis sur un certain nombre d'années. La construction de nouvelles infrastructures (bâtiments scolaires, culturels, sportifs, etc...) mais aussi, et cela représente la plus grande partie, la rénovation de celles existantes composent ce budget d'investissement.

Amener le navire à bon port

Pour ce qui est de la Ville de Genève, la majorité du Conseil municipal a manifesté, dès la rentrée de l'automne 2012, ses craintes concernant l'augmentation apparemment forte des dépenses d'investissements. Ainsi, lors du vote du Budget 2013 en décembre, le Conseil municipal a décidé de réduire brutalement le montant annuel disponible à 110 millions, bien en-deçà du montant de 150 millions proposé par le Conseil administratif. Ce montant est malheureusement inapplicable et inacceptable car il signifierait à la fois arrêter des projets déjà initiés et renoncer à tout nouveau projet pour plusieurs années, paralysant ainsi la mise à disposition ou la rénovation de nombreux équipements indispensables, dans tous les domaines de l'action publique. Cela étant, l'inquiétude du Parlement quant à la capacité de financement des investissements est légitime et c'est au Conseil administratif de la Ville de Genève de démontrer par quels moyens, et à quelles échéances, ces investissements sont possibles.

Un important travail a été entrepris depuis. L'exécutif a pu mettre en place un pilotage plus fin mais aussi plus actif des investissements. Les chiffres récents montrent d'ailleurs que la situation est sous contrôle. En effet, sur une période longue (douze ans), la moyenne effective des investissements s'est montée à 100 millions environ, ce qui est tout à fait soutenable pour la municipalité. Par ailleurs, le Conseil administratif a engagé une série de démarches pour examiner sans tabou des solutions créatives et offensives concernant aussi bien les coûts des investissements que leur financement.

Rattraper le retard

De plus, il faut rappeler que la Ville de Genève assume historiquement un certain nombre de tâches, en raison de son statut de ville-centre. Le sport et la culture en sont les principales composantes et contribuent largement à la «bosse du camelidé» à laquelle nous faisons face actuellement dans la courbe des investissements.

Cette excroissance est le reflet direct de deux facteurs. L'augmentation des besoins tout d'abord, liée essentiellement à la croissance fulgurante de la population dans la région franco-valdo-genevoise, le «Grand Genève». Elle résulte également de manques d'investissements dans le passé, pour l'entretien du patrimoine existant mais aussi pour l'anticipation et la prévision des besoins actuels. Ces manques parfois très conséquents constituent en quelque sorte une « dette cachée » de la collectivité. Des retards non négligeables dans ces domaines ont été cumulés, nous devons aujourd'hui prendre nos responsabilités et y faire face.

Assumer nos responsabilités

La Ville de Genève porte précisément une responsabilité majeure dans le maintien et le développement des prestations qu'elle fournit à l'ensemble de ce bassin. Opéras du Grand Théâtre, patinoire du Parc des Bastions, prêts «gratuits» et activités mises en œuvre dans les bibliothèques, écoles de sport, expositions Picasso ou d'autres au Musée d'art et d'histoire fréquentées avec l'école ou en famille, visites au Muséum d'histoire naturelle, utilisation du nouveau Skatepark de Plainpalais, Fête de la Musique, matchs de foot au Bout-du-Monde, concerts d'été : pour tout cela, il faut des infrastructures qui portent et accueillent ces projets. Les négliger, c'est mettre en cause la tenue de toutes ces prestations. C'est prendre le risque de diminuer ces activités qui participent à la valorisation de notre patrimoine, à la cohésion sociale, à l'éducation de nos enfants, à la rencontre et à la qualité de vie, et qui par ailleurs, rendent Genève agréable et attractive.

Investir, c'est préparer l'avenir

Maintenir des investissements élevés, c'est donc répondre à ces besoins. Mais c'est aussi préparer l'avenir et remettre à nos enfants une Genève dont le patrimoine et les infrastructures seront de qualité, bien entretenus et répondant aux besoins d'une population en plein développement.

C'est aussi veiller à ne pas augmenter cette «dette cachée», à s'y attaquer, enfin, pour faire diminuer peu à peu cette bosse des investissements. Cela fait aussi partie d'une gestion saine et responsable des finances publiques que de ne pas léguer les charges d'aujourd'hui aux générations suivantes.

Or, ces derniers temps, je constate avec inquiétude une réelle difficulté à se projeter dans l'avenir. Nous vivons une transition majeure pour notre agglomération, une métamorphose profonde de sa dynamique, sa configuration, de son profil, voire de son identité. Il est donc vital d'élaborer une vision à la fois concrète et ambitieuse pour Genève, et même de s'assurer qu'un débat plus large puisse avoir lieu à ce sujet. Je défends une Genève dynamique, qui construit la région autour de valeurs positives et se donne les moyens de bâtir un avenir ambitieux pour l'ensemble des habitantes et habitants du Grand Genève.

TEST DE L'ÉTÉ

QUEL GENRE DE CONTRIBUABLE ÊTES-VOUS ?

VIRGINIE K, OLIVIA, COLINE DE S, SYLVAIN ET ALOYS

① CHAQUE MOIS JE PAIE MES IMPÔTS :

EN RÂLANT CONTRE LES PAUVRES QUI PROFITENT DE MES CONTRIBUTIONS

EN REMERCIANT L'ÉTAT DE CONTRIBUER À LA DÉCROISSANCE DE MA CONSOMMATION

EN PENSANT AVEC FIERTÉ À MA CONTRIBUTION À LA REDISTRIBUTION FISCALE

JE NE PAIE PAS D'IMPÔTS À GENÈVE CAR JE DÉCLARE MA FORTUNE À OBWALD

② PISCINE, CRÈCHE, CUISINE SCOLAIRE, THÉÂTRE, ÉCOLE, PARCS, FÊTE DE LA MUSIQUE, SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, PRESTATIONS SOCIALES...

J'AI PLEINEMENT CONSCIENCE DE L'UTILISATION DE MES IMPÔTS

JE MILITE POUR LA DISPARITION DE L'ARGENT ET LE RETOUR DU TROC

JE PENSE QUE LES ÉTRANGER-E-S NE DEVRAIENT PAS SE BAIGNER DANS NOS PISCINES

JE PRENDS L'HÉLICO, J'APPRÉCIE LA SCALA DE MILAN, LE TENNIS À ROLAND-GARROS ET J'ADORE MON SÉJOUR DE REMISE EN FORME EN CLINIQUE PRIVÉE

③ LA DROITE PROPOSE QUE LES FRAUDEURS FISCAUX PUISSENT DÉDUIRE LEURS AMENDES DES IMPÔTS

C'EST NORMAL, IL FAUT LEUR LAISSER UNE SECONDE CHANCE

LE MONDE EST POURRI PAR LE MATÉRIALISME, VIVE LA RÉVOLUTION !!!

JE REDOUBLE MON ENGAGEMENT AUX STANDS POUR L'INITIATIVE SOCIALISTE «OUI À LA SUPPRESSION DU BOUCLIER FISCAL»

UN JOUR, MOI AUSSI JE SERAI RICHE

④ L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE AUGMENTE LE BUDGET DE L'ARMÉE

JE SUIS CONTRE TOUTES LES GUERRES

ENFIN DES DÉPENSES POUR DES VRAIES VALEURS

JE LANCE LA VINGT-SEPTIÈME INITIATIVE POUR UNE SUISSE SANS ARMÉE

CES PETITES ARMÉES SONT POURTANT UTILES À DAVOS

⑤ LA CONFÉDÉRATION VA RÉDUIRE SES DÉPENSES DE 570 MILLIONS PAR AN DÈS 2014

Y AURA QU'À DÉGRAISSER LE MAMMOUTH

LES CANTONS PEUVENT BIEN MANIFESTER UN PEU DE SOLIDARITÉ

À QUOI ÇA SERT, LA CONFÉDÉRATION ?

ENCORE UNE STRATÉGIE DE DÉMANTÈLEMENT DE PRESTATIONS ALORS QU'ILS FONT DES BÉNÉFICES TOUTE L'ANNÉE

⑥ 1 MILLIARD, 8 MILLIARDS, 65 MILLIARDS, À QUOI CELA VOUS FAIT PENSER ?

UN AVION D'AFFAIRE
UNE ÎLE CAÏMAN
LE RÉSULTAT BOURSIER D'UN LICENCIEMENT

LE BUDGET DE LA VILLE DE GENÈVE, DU CANTON, DE LA CONFÉDÉRATION

TROP D'ARGENT
POUR TROP D'ÉTAT
POUR TROP DE PEUPLE

TROP DE CROISSANCE, TROP DE MAL DÉVELOPPEMENT, LA FUITE EN AVANT

⑦ LA DROITE DIMINUE LE TAUX D'ENCADREMENT DES ENFANTS DANS LES CRÈCHES. JE PENSE QUE...

MON ENFANT EST UNE SARDINE, IL N'A QU'À SE SERRER

DE TOUTES FAÇONS, C'EST MA FEMME QUI GARDE LES GOSSES

C'EST LE MOMENT DE DÉVELOPPER LES COOPÉRATIVES D'ENFANTS

JE SIGNE ET FAIT SIGNER LE RÉFÉRENDUM SUR LES INSTITUTIONS DE LA PETITE ENFANCE AVANT LE 9 JUILLET !

FAUT SE BOUGER !

⑧ 13 %, C'EST

UN CHIFFRE PORTE-BONHEUR

ENCORE UN TRUC POUR AVANTAGER LES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

ENCORE UN COUP DE COMM'

TROP BAS, TROP HAUT, CE QU'ON VEUT PAS, C'EST UNE BAISSE DES RECETTES

VOUS AVEZ UNE MAJORITÉ DE ROSES : AVEZ-VOUS VOTRE CARTE DU PARTI ?

VOUS AVEZ UNE MAJORITÉ DE MARGUERITES : VOTRE AMOUR POUR LES PLANTES FAIT DE VOUS UN-E AMI-E DES ROSES.

VOUS AVEZ UNE MAJORITÉ DE REQUINS : VOUS AVEZ LES DENTS LONGUES, MAIS VOUS N'ÊTES PAS LE-LA SEUL-E.

VOUS AVEZ UNE MAJORITÉ DE SCORPIONS : ATTENTION, VOUS POURRIEZ VOUS INFLIGER À VOUS MÊME UNE PIQÛRE MORTELLE.

LES ENJEUX FISCAUX DU MOMENT

MAGALI ORSINI
MEMBRE DU COMITÉ D'ATTAC-GENÈVE

La planète Finance n'a eu de cesse de faire les gros titres ces dernières années : plus de transparence, plus de coopération, assainissement et régulation font l'objet de passions et d'avancées aussi bien au niveau international que local. Tour d'horion des enjeux fiscaux du moment.

Fiscalité internationale

Le 29 mai dernier, au siège de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), douze pays parmi lesquels l'Autriche, le Luxembourg et Singapour ont signé d'importants accords de coopération fiscale, qui prévoient un engagement à la plus grande transparence fiscale, quel que soit le type d'impôt concerné. Soixante autres pays ont signé ou vont signer, ce qui représente une large coopération fiscale. Bien sûr, la Suisse s'est faite remarquer par son absence, mais l'idée de l'échange automatique d'information en matière fiscale commence à faire son chemin, tant chez les banquiers que chez les responsables politiques. La Suisse a essayé, avec le projet Rubik, et la stratégie de l'argent propre, de contourner les standards internationaux, mais elle ne peut plus courir le risque de rater l'accès aux marchés financiers européens. Ainsi, l'accord fiscal sur les taxes (FATCA) avec les USA ne prévoit pas d'information réciproque et cela devrait lui servir de leçon.

Un G8 encourageant

Les 17 et 18 juin derniers, le sommet du G8 a été consacré à «la grande délinquance financière internationale». Selon la déclaration finale, «les pays doivent changer les règles qui permettent aux entreprises de déplacer leurs profits au-delà des frontières». ATTAC voit évidemment cette évolution d'un très bon œil, après tant d'années consacrées à dénoncer les paradis fiscaux et la production d'une multitude d'écrits et de séminaires sur ce thème. Cependant, le G8 n'a pas réussi à s'accorder sur le principe d'un registre public des bénéficiaires effectifs des sociétés anonymes et des trusts.

Taxe sur les transactions financières

Raison d'être d'ATTAC à ses débuts (1998), la taxe adoptée par l'Union Européenne aurait un impact sur les transactions financières en taxant de 0.1% les échanges d'actions et d'obligations et de 0.01% les produits dérivés financiers, même si la transaction a lieu hors de l'Union. Comme l'unanimité des pays européens ne paraissait pas possible sur cette question dans l'immédiat, le 14 février 2013, la Commission Européenne a adopté une directive mettant en œuvre une coopération renforcée dans ce domaine entre les onze Etats intéressés (France, Allemagne, Belgique, Portugal, Slovénie, Autriche, Grèce, Italie, Espagne, Slovaquie et Estonie). Le secteur financier participera enfin au renflouement des finances publiques des Etats membres.

Fiscalité des personnes morales

Pour éviter des sanctions de l'UE, qui ne veut plus de statuts fiscaux privilégiés pour les sociétés étrangères, le Département Fédéral des Finances a publié le 17 mai dernier un rapport qui prévoit une égalisation du taux d'imposition des personnes morales, variable selon les cantons et l'introduction de «licence boxes», imposition préférentielle des revenus de la propriété intellectuelle et déduction des dépenses de recherche et développement. Mais on peut supposer que si la solution des «boxes» est un simple remplacement des statuts fiscaux cantonaux, et si elle n'est pas étendue aux personnes physiques, elle ne sera pas acceptée par l'UE. Surtout, ce rapport ne prévoit aucun effort d'harmonisation fiscale entre les cantons. Or, la concurrence inter-cantonale engendre des baisses d'impôt successives dommageables pour les tâches qui incombent à l'Etat.

Noël toute l'année à Genève ?

Le Canton de Genève, contrairement à celui de Bâle par exemple, est très peu concerné par ce type d'investissement, puisque la plupart des sociétés à statut privilégié œuvrent dans le domaine du négoce. Le chef du Département des finances a fait, il y a plusieurs mois, la proposition d'un taux uniforme de 13% d'impôt sur le bénéfice des sociétés, y compris des sociétés suisses florissantes qui acceptaient jusqu'à présent sans problème un taux de 23.2%. ATTAC s'oppose à un tel cadeau qui coûterait dans un premier temps plus de 500 millions de recettes fiscales et contribuerait à fragiliser encore davantage l'économie locale.

DIFFICULTÉ POLITIQUE DE L'IMPÔT POUR LA GAUCHE

STEFAN KRISTENSEN
CONSEILLER MUNICIPAL SOCIALISTE

Stefan Kristensen nous livre ici quelques réflexions sur la question de l'impôt en s'inspirant des pays scandinaves qui y sont cités en exemple d'une fiscalité efficace, lourde et pourtant socialement acceptée.

Impôts : je t'aime moi non plus

La fiscalité est un thème clé pour les Socialistes. On ne peut pas réaliser de politique sociale, éducative, culturelle, etc. sans une fiscalité qui en donne les moyens. Mais l'impôt en tant que tel ne peut pas être aimé ; il ne peut pas y avoir un désir de fiscalité, comme il peut y avoir un désir de culture, d'éducation ou de sécurité. L'impôt concerne d'abord la manière dont la collectivité réunit les moyens de ses politiques ; la « politique fiscale » possède un statut radicalement différent de toutes les autres politiques, dans la mesure où elle est ce qui les rend possibles. On dirait en philosophie qu'elle a une dimension transcendantale, au sens où elle concerne la condition de possibilité d'une politique publique, quelle qu'elle soit.

Du Grundtvig sinon rien

Mais si on en reste là, on se complique les possibilités de développer le système fiscal tant il est vrai qu'on mobilise difficilement les électeurs/-trices pour une question transcendantale. Et l'impôt possède pourtant une dimension de politique publique, au-delà de cette fonction transcendantale : la redistribution, et par là la réduction des différences entre les conditions sociales. Au Danemark, on cite très souvent un vers de N.F.S. Grundtvig, un théologien, pédagogue, poète, du 19e siècle (1783-1872), qui a marqué l'histoire danoise d'une empreinte très profonde : « lorsque peu [de gens] ont beaucoup, encore moins [de gens] n'ont pas assez »[1]. Cette maxime, couplée à un sentiment fort d'appartenance nationale, sert encore aujourd'hui de justification à un système fiscal permettant d'atténuer les inégalités.

Expression solidaire de l'impôt

L'originalité des pays scandinaves réside dans le fait d'avoir inclus dans le pacte national l'idée d'une responsabilité à l'égard des plus faibles dans la société, précisément au nom d'une appartenance commune à la Nation. S'il y a un modèle scandinave à propos des impôts, c'est dans la perspective de ce couplage entre sentiment d'appartenance nationale et solidarité sociale. Le système lui-même (taux d'imposition, structure fiscale, etc.) n'a qu'une importance relative à cet égard.

Je paie mes impôts donc je suis

La thèse que je souhaite défendre ici est donc la suivante : le défi de la politique fiscale concerne aussi l'institution (ou la réinstitution incessante) du collectif. Sur ce plan, ce qui distingue la gauche et la droite, c'est que la droite veut des critères « objectifs » pour en juger, comme le fait d'être né sur place, d'avoir la bonne couleur de peau, etc., tandis que, pour la gauche, le sentiment d'appartenance n'a de sens que du point de vue de l'individu, indépendamment d'où il vient et qui sont ses aïeux. En clair, s'il ne peut pas y avoir de désir d'impôt, il peut y avoir une légitimité de l'impôt au nom d'une appartenance à un pays, une société, une culture ; ainsi, le paiement de l'impôt devient une attestation de l'appartenance. La tâche de la gauche est dès lors de formuler un sentiment d'appartenance qui soit inclusif et non pas excluant.

1 - En danois : « Når få har for meget og færre for lidt ». Le vers est dans un psaume intitulé « Des montagnes bien plus hautes » (Langt højere bjerge), de 1820.

DÉFICIT ET DETTE

ROBERTO BARANZINI

Qu'est-ce qu'un déficit, au fond ? Faut-il à tout prix rechercher l'équilibre budgétaire ? Se pourrait-il que celui-ci soit contre-productif en fonction de la conjoncture économique, et qu'un niveau acceptable de dette permette un développement de la société et l'instauration de véritables politiques publiques ? Remettant en question le dogme de l'équilibre budgétaire, Roberto Baranzini ouvre le débat.

L'expression « équilibre budgétaire » rappelle cette langue travaillée par le pouvoir à laquelle Roland Barthes nous a rendus attentifs. Il s'agit d'un stéréotype, c'est-à-dire un comble d'artifice, que la société consomme ensuite comme un sens inné, c'est-à-dire un comble de nature. Or, rien n'est moins naturel que l'équilibre budgétaire, mais sa capacité de fascination, sa puissance magique, se déploie aussi à gauche de l'échiquier politique, au point qu'il finit pour relever du bon sens. Essayons un regard critique.

La dette de l'État n'endette pas la communauté

Si un père de famille s'adresse à une banque pour financer une dépense, la famille se sera endettée. Cependant, si c'est un autre membre de la famille qui peut lui accorder le prêt, la famille ne sera pas endettée puisqu'à la dette de l'un correspond la créance de l'autre. Ainsi, dans la mesure où la dette de l'État est financée par les résidents, la collectivité dans son ensemble n'est pas plus endettée que s'il n'y avait pas de dette. Dans le cas des administrations publiques suisses, c'est pour l'essentiel ce qui se passe.
Pareillement, il est clair que si la dette est financée par certains membres de la famille, les descendants n'auront pas qu'à supporter la dette, mais pourront aussi bénéficier de la créance. Donc, la dette de l'État est un fardeau pour les générations futures autant que la créance associée en est une ressource.

Les investissements n'accroissent pas le déficit

Cela ne signifie absolument pas que le niveau de la dette soit sans importance, mais la réflexion doit être plus subtile et prendre en compte la capacité de supporter la charge de la dette, mais aussi ce que la dette permet d'acquérir. Si notre père de famille était sans revenu et sans fortune, on pourrait légitimement lui refuser un petit crédit pour partir en vacances ; mais il ne serait peut-être pas opportun de lui refuser le financement d'un véhicule s'il est le seul moyen pour lui de trouver un travail. Dans le premier cas, c'est de la consommation, dans le second un investissement. Aussi, si notre père de famille emprunte pour acheter une maison, on ne va pas considérer cela comme un déficit budgétaire, car à l'augmentation de la dette (l'hypothèque) correspond l'augmentation des actifs (maison). Par analogie, on pourrait prétendre alors que tout déficit (de fonctionnement) de l'État devrait être évité, puisqu'il augmente la dette pour financer « les salaires des fonctionnaires ». Or, s'il est relativement aisé de distinguer les dépenses de consommation des ménages de celles d'investissement, il en est autrement pour l'État. La budgétisation avec compte de capital est la procédure budgétaire qui consiste à tenir compte aussi des immobilisations et des engagements de l'État, mais il est difficile de déterminer quelles dépenses publiques doivent être considérées comme dépenses en capital. Un exemple parmi bien d'autres : nombreux spécialistes considèrent que les dépenses pour la formation devraient être considérées comme un investissement en capital humain et non pas comme une dépense de fonctionnement. De ce point de vue, au même titre que toutes les autres dépenses d'investissement, les dépenses pour la formation n'accroîtraient pas le déficit. De quoi revoir significativement le calcul du budget de l'État !

L'équilibre budgétaire n'est pas un point de référence utile, mais plutôt nuisible

Le budget représente d'un côté une autorisation aux dépenses et de l'autre une estimation des recettes fiscales, raison pour laquelle son équilibre ne garantit en rien la stabilité de la dette. Seuls les comptes, six ou sept ans plus tard, nous informent exactement sur ce qui s'est passé. De plus, adopter l'équilibre budgétaire comme point de référence, c'est négliger les effets de la conjoncture, au risque d'aggraver les fluctuations économiques. En effet, celles-ci sont responsables d'une grande partie des variations du déficit budgétaire. Lorsque la situation conjoncturelle est mauvaise, automatiquement les charges augmentent et les recettes diminuent, même « sans rien changer » et sans envisager une politique anticyclique. L'accroissement de la précarité oblige un nombre croissant de ménages à recourir à l'aide de l'État et la mauvaise situation économique diminue les recettes que l'État peut récolter auprès des ménages et des entreprises. Le déficit public se creuse naturellement et la poursuite de l'équilibre budgétaire (en diminuant les dépenses de l'État ou en augmentant les impôts) ne fait qu'empirer la récession économique. Dans le cas contraire, lorsque la situation conjoncturelle est bonne, le principe de l'équilibre budgétaire légitime *a priori* l'augmentation des dépenses publiques, sans relation nécessaire avec les besoins de la population. Un résultat bien paradoxal pour celles et ceux qui nous expliquent comment il faut gérer les finances pour bien le faire. Au-delà de sombres motifs idéologiques ou populistes, il est donc difficile de comprendre l'acharnement avec lequel certains groupes politiques défendent une valeur comptable, l'équilibre budgétaire, qui n'a même pas de répercussions prévisibles sur la dette, qui rend difficile une gestion responsable et anticyclique des finances publiques.

LE BOUCLIER DE L'INJUSTICE

ROMAIN DE SAINTE MARIE
PRÉSIDENT DU PARTI SOCIALISTE GENEVOIS

Le bouclier fiscal est un symbole fort d'injustice sociale et fiscale. Il permet à celles et ceux qui sont fortuné-e-s de se protéger derrière un bouclier et ainsi, de ne pas contribuer à la collectivité en fonction de leurs moyens. Le Parti socialiste genevois lance une initiative pour le supprimer. Objectif : 8000 signatures à réunir d'ici fin septembre.

Très concrètement, le bouclier fiscal est une mesure instaurée depuis 2010, votée en 2009 par le peuple dans le cadre d'un paquet ficelé sur la fiscalité. Son fonctionnement est simple : la somme des impôts sur le revenu et la fortune ne peut dépasser 60% du revenu net. Exemple : une grande fortune, pesant 15 millions CHF et gagnant 100 000 CHF de revenu net par année, ne paiera grâce au bouclier fiscal, que 60 000 CHF d'impôts. L'injustice est grave !

Cette situation est inacceptable car elle différencie les individus selon leur fortune. Ainsi, les plus fortuné-e-s paieront proportionnellement moins d'impôts que des contribuables de la classe moyenne. Il est triste de constater que le principe constitutionnel d'égalité devant la loi et l'impôt est bafoué ! Cette mesure est inacceptable car elle entraîne un véritable manque à gagner pour l'Etat. C'est environ 40 millions CHF de perdus par année pour les Genevois-e-s. Cet argent, qui pourrait servir à financer des places d'enseignant-e-s supplémentaires, des agent-e-s de police, des nouvelles lignes de bus, des prestations sociales...

Une crise des recettes, pas des dépenses

Cette situation est d'autant plus inacceptable que la droite genevoise veut faire croire que le canton connaît une crise des dépenses et qu'il faut sabrer dans les prestations publiques. Cette droite joue aux pompiers pyromanes. D'une main, elle baisse la fiscalité et les recettes fiscales, de l'autre elle déplore le manque de ressources et coupe donc dans les prestations. Nous assistons à Genève à une crise des recettes ! Il est intolérable que dans la situation où il n'est pas aisé de garantir des services de qualités de la part de l'Etat avec les moyens à disposition, quelques un-e-s aient le privilège de ne pas payer ce qu'ils-elles devraient à la collectivité. D'autant plus que cet effort est minime.

Un petit rien pour les riches

D'après les estimations du Département des finances, la suppression du bouclier fiscal entraînerait une augmentation, pour les fortunes allant de 10 millions CHF à 15 millions CHF, de 7 000 CHF par année. L'argument avancé par la droite prétendant à la fuite des grandes fortunes si le bouclier fiscal était supprimé est tout simplement un mensonge et un chantage ! Très clairement, le jeu en vaut la chandelle.

Plus de justice et d'équité

La droite a pris en otage le parlement genevois et a empêché celui-ci de discuter du sujet en séance plénière. Ce n'est pas pour autant que le Parti socialiste baisse les bras devant cette injustice ! Genève est une démocratie et le peuple a le droit de se prononcer sur un tel sujet, c'est pourquoi le PS a lancé cette initiative. Fort de la dynamique des précédentes initiatives fiscales et des dernières votations, nous pouvons constater que les Genevois-e-s ont soifs de justice et de davantage d'équité dans notre société.

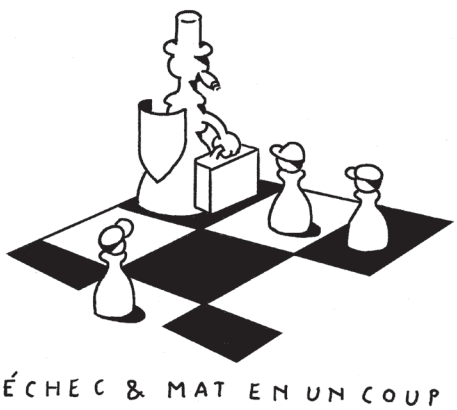

A L'EAU QUOI !
La pétition *une goutte pour un monde solidaire* lancé par les 63 associations de la Fédération genevoise de coopération (FGC) demande d'attribuer 0.7 % du budget cantonal au financement de la solidarité internationale. C'est la simple application de la loi, entrée en vigueur il y a plus de dix ans.

ANAGRAMMES
Puisque le bouclier fiscal est un boulier pour califes, avoir de belles fins de mois est une mission impossible.

AUSTÉRITÉ
Tue. Quand les ménages et les entreprises économisent, l'Etat dépense, pour éviter la récession.

BERNARD BERTOSSA
Affirmait courageusement en 1995 ce que Jornod répète aujourd'hui. Moralité : la gauche a toujours eu un temps d'avance.

BLANCHIMENT D'ARGENT
Cahuzac, Kirchner, Barcenas... Genève lave plus blanc et mérite son statut de plus grande lessiveuse du monde pour l'évasion fiscale. Dites, que sont devenus les 100 millions de Bettancourt soustraits à l'impôt ?

BOUCLIER FISCAL
Tu bosses, ils te baissent. Ils héritent, tu les couves ? Abolir le bouclier fiscal, c'est ne pas avoir peur de se regarder fiscalement en face.

BOUILLABAISSE BANCAIRE
La justice n'a jamais remonté de poissons-pilotes de ses pêches en eaux troubles. Et si le poisson pourrit toujours par la tête comme disent les chinois, c'est toujours le menu fretin qui reste au fond de la casserole. Moralité : trop de liquide rend les bouillabaisses opaques.

CADEAU FISCAL
40 millions soustraits à l'impôt à cause du bouclier fiscal. Dites, cela fait combien de places de crèches en moins ça ?

CARLA DEL PONTE
L'ancienne procureure de la Confédération pense que 80% des fonds qui sont déposés en Suisse sont constitués d'argent illégal : fraude fiscale, argent de la mafia, fonds des dictateurs. Et les 20% restants sont produits par la philantropie des hedge funds ?

CHANTAGES
«Si vous taxez les riches, ils s'en iront». Ah bon, ce serait à nous de nous casser ?

CRÈCHES
La droite veut y déplacer les murs et multiplier les enfants. Même le PDC n'a pas voté cette modification de la loi. Comme quoi, on peut encore croire aux miracles et refuser d'avaler des sornettes.

DETTE
Miroir miroir quel est le niveau acceptable de la dette ? Mais cela dépend de la ville que tu veux avoir mon enfant.

ENDETTEMENT
Réduit de 430 millions en Ville de Genève entre 2007 et 2010. Une politique fiscalement et socialement responsable, ça finit toujours par payer.

FISC-FUCKING
Des taux d'imposition à 13% pour les hedge-fund. Dites, camarades, vous n'en avez pas marre de vous faire entuber ?

IMMOBILIER
Moyen préférentiel, avec la drogue, pour blanchir de l'argent. Tiens donc, tu commences à comprendre pourquoi les loyers sont si chers et qu'il y a de la dope partout à Genève ?

IMPÔTS
Les réduire, c'est à terme payer sa place de piscine à 14.- Vous économiserez ensuite sur les manchons des enfants ?

LOGEMENTS
Les surfaces des bureaux disponibles à Genève et Zürich ont augmenté de 30%. Aujourd'hui, 138 000 m2 sont disponibles à Genève. Moralité : vous cherchez un logement ? Lancez-vous plutôt dans le private banking, il y a encore des places libres.

OPTIMISATION FISCALE
En sport, ça s'appellerait du dopage. Dans la finance, c'est du petit lait.

PROST
Il l'annonce dans Bilan, l'abolition des forfaits fiscaux ne le fera pas quitter la Suisse. L'ancien champion du monde de formule 1 refuse de se faire doubler par la droite.

ZIEGLER
Dénonçait en 1976 déjà dans «Une Suisse au-dessus de tout soupçon» la complicité des banques suisses dans l'évasion fiscale. Aujourd'hui, quand il affirme que la Suisse perd chaque année 30 à 40 milliards du fait de l'évasion fiscale, qui oserait encore rigoler ?

ABC DE FISCALITÉ

CAUSES COMMUNES

PS